

Au fil du Becdal



Visorando



Randonnée n°1667335

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Seine-Eure

Ce circuit, variante du GR® 222, vous permet de découvrir l'élégant village d'Acquigny et le hameau du Becdal. Entre forêt, vallon humide, ruisseau et belles demeures, venez découvrir un site enchanteur. Près du hameau du Becdal, le milieu peut être humide suivant l'époque.

Durée :	3h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.02km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	135m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	128m		
Point haut :	137m	Commune :	Acquigny (27400)
Point bas :	17m		

Description

Accès : Acquigny – Parking Rue Saint-Mauxe.

Balisage Jaune

(D/A) Du parking, rejoindre vers l'Ouest la Rue du Moulin Potel.

(1) Au croisement, prendre en face, la Rue du Docteur Paul Bobay et la suivre pour rejoindre la D71.

(2) Poursuivre à gauche et longer la route jusqu'au passage à niveau, traverser la route **avec prudence** et suivre le chemin face à vous qui longe l'ancienne ligne de chemin de fer jusqu'à la route (Chemin des Perrais).

(3) Tourner à gauche et poursuivre jusqu'à la prochaine intersection, dans la Rue d'Amfreville.

(4) Prendre à droite puis encore à droite pour s'engager dans la Rue du 11 Novembre et continuer. Traverser la voie de chemin de fer puis continuer à travers le village en prenant à gauche au premier croisement.

(5) À la sortie de celui-ci, au pied de la côte, prendre la direction de « la Mare Hermier » en obliquant à droite. Après le cimetière, tourner à droite sur le chemin allant sur le plateau. En haut, continuer sur la route à travers le hameau.

(6) Tourner à droite dans une sente entre les maisons (on quitte l'itinéraire du GR®), traverser la route pour aller en plaine. Environ 200m après avoir passé un buisson isolé, tourner à gauche à 90° pour rejoindre la route D82 (attention pas de marquage).

(7) La traverser et prendre, presque en face, le chemin qui conduit en lisière de forêt. L'itinéraire traverse une forêt privée mais le sentier est bien ouvert au public. Au fond du vallon, suivre le chemin à droite en longeant une ancienne cressonnière, traverser le ruisseau et continuer jusqu'au hameau de Becdal (milieu humide suivant l'époque).

(8) Tourner à droite sur un chemin le long d'un mur en pierre qui mène en plaine. Longer la nationale sur le chemin en contrebas.

(9) Arrivé à la D82, tourner à gauche, continuer toujours tout droit jusqu'à atteindre sur votre droite la Rue de la Gare. La suivre et à la prochaine intersection, tourner à droite Rue du Moulin Potel.

(1) Au carrefour avec la Rue Saint-Mauxe, prendre à gauche et atteindre rapidement le parking (D/A).

Informations pratiques

Attention : suite à la tempête de juillet 2019, des arbres sont tombés dans le fond du vallon. Il faut passer entre les branches, le

Points de passages

D/A Départ Parking Rue Saint Mauxe - Clos Saint-Mauxe

N 49.168798° / E 1.182947° - alt. 17m - km 0

1 Rue Paul Bobay - Château d'Acquigny

N 49.168651° / E 1.181987° - alt. 19m - km 0.07

2 D71

N 49.165262° / E 1.179479° - alt. 21m - km 0.5

3 Route, à gauche

N 49.157526° / E 1.168227° - alt. 29m - km 1.79

4 Rue du 11 Novembre à droite

N 49.153159° / E 1.162235° - alt. 23m - km 2.45

5 La Mare Hermier à droite

N 49.153131° / E 1.152794° - alt. 29m - km 3.21

6 Sente à droite

N 49.159488° / E 1.136529° - alt. 131m - km 4.77

7 Route, en face

N 49.166953° / E 1.143974° - alt. 130m - km 5.95

8 À droite sur un chemin le long d'un mur en pierre

N 49.184151° / E 1.167127° - alt. 23m - km 9.1

9 D82, à gauche

N 49.17032° / E 1.170217° - alt. 47m - km 10.69

D/A Parking Rue Saint-Mauxe

N 49.168665° / E 1.182105° - alt. 19m - km 12.02

chemin sur la droite du ruisseau est masqué par les branchages.

Acquigny :

Restauration

Hébergement rural

Alimentation et services

Pharmacie et médecin

Amfreville-sur-Iton :

Producteur du terroir

Mesnil Jourdain :

Producteur du terroir

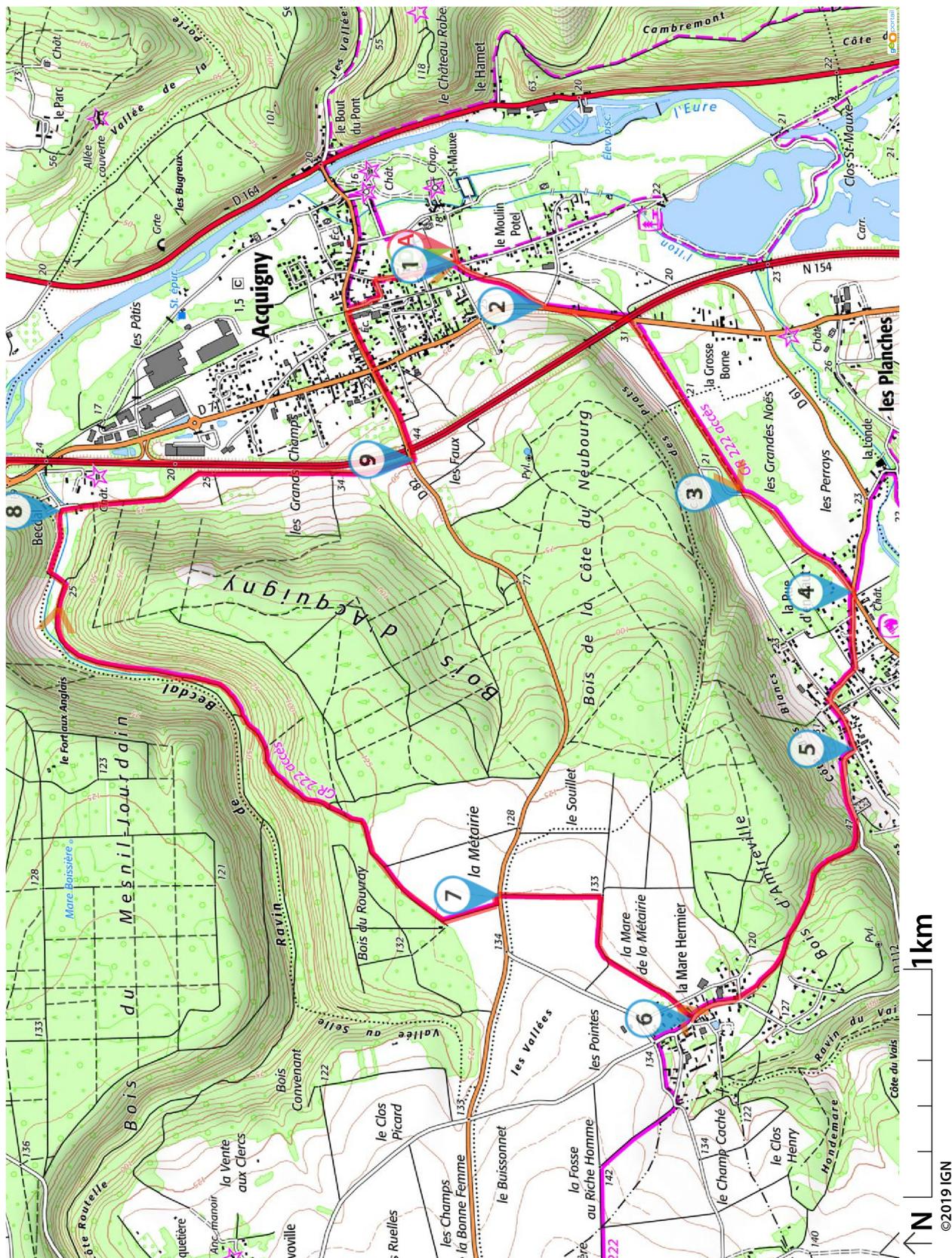
Hébergement rural

A proximité

- Le Château d'Acquigny et son parc : château du XVIème siècle, et son parc conçu et planté au XVIIIème siècle comprend des arbres exotiques de taille spectaculaire.
- Église Sainte-Cécile : édifiée au XVIème siècle puis agrandie au XVIIIème siècle.
- Situé plus au Nord-Est d'Acquigny, Becdal est le dernier cours d'eau se jetant dans l'Eure.
- Proche du (5), Manoir du Becdal construit au XVIème siècle comprenant : grange, four à pain et ancien porche d'entrée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.fr/randonnee-au-fil-du-becdal/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.